

Charte Ethique Moria

La Charte Ethique au cœur de chaque action

La Charte Ethique Moria est un guide incontournable pour tous les salariés et leur montre comment incarner les valeurs cardinales du Groupe - **Responsabilité, Engagement et Fierté** - dans leur travail quotidien. Elle définit les principes clés qui doivent orienter notre comportement vis-à-vis de nos clients, collaborateurs, fournisseurs, partenaires commerciaux, gouvernements et autres parties prenantes.

Nos procédures et règlements internes ainsi que nos contrats avec nos partenaires sont définis de manière à respecter et à se conformer pleinement aux lois et règles Françaises et Européennes, ainsi qu'aux normes internationales reconnues.

Le respect de la Charte Ethique s'impose à tous et elle établit une norme de conduite pour les collaborateurs de Moria dans le monde entier, sans exception. Chaque collaborateur est tenu de s'y conformer, indépendamment de sa fonction spécifique, des frontières nationales et de la diversité culturelle.

Tous ensemble, nous portons la **Responsabilité** de préserver la réputation de notre entreprise. Nous prenons donc **l'Engagement** d'appliquer ces principes avec conviction et fidélité, jour après jour, contribuant à développer et entretenir notre **Fierté** d'appartenance à Moria.

Le respect des lois et des règlements

Moria et son personnel doivent respecter intégralement les lois et règlements en vigueur aux niveaux national et international ainsi que les directives internes. Chaque collaborateur est personnellement **Responsable** du respect des prescriptions légales dans son domaine.

Aucun écart ne sera toléré en matière de corruption. Nous n'acceptons ni n'offrons aucun type de don ou service qui soit illégal (facilitation, sur ou sous facturation, ...). Nous refusons les cadeaux de fournisseur, conformément à notre règlement intérieur.

Moria s'engage en faveur d'un système de marché équitable et ouvert à la concurrence. Toutes les dispositions applicables des lois anti-cadeaux, antitrust et autres lois sur la concurrence seront respectées.

Nos communications sont ouvertes et **transparentes**, à la recherche d'une collaboration constructive. Elles ont pour but de renforcer la confiance et de favoriser la compréhension mutuelle.

Le dialogue avec nos partenaires

La **Responsabilité Sociétale**, pour Moria, se traduit aussi par l'importance que nous donnons au développement de collaborations et partenariats. Nous entretenons constamment notre réseau d'innovation en collaborant étroitement avec le monde hospitalier et universitaire, avec nos clients ainsi qu'avec nos fournisseurs.

Les **clients** sont au cœur de notre activité. Nous les traitons tous avec respect, gardant **le Patient au cœur de nos priorités**. Nous nous efforçons d'atteindre nos objectifs de manière durable et équitable pour les deux parties.

Nous prenons **l'Engagement** à fournir des Dispositifs Médicaux qui satisfont aux exigences de **Qualité**, de **sécurité des Patients** et de fiabilité technique, qui répondent aux normes et réglementations internationales applicables.

Nos **fournisseurs** sont sélectionnés avec le plus grand soin et nous leur demandons, ainsi qu'à leurs fournisseurs sous-traitants, de respecter et d'adhérer à la présente Charte ainsi qu'à notre **Politique d'Achats Responsables** à l'échelle mondiale.

Nous sommes aussi à l'écoute des communautés locales (voisinage, administrations régionales, ...) afin de préserver les droits de chacun et d'agir pour l'intérêt commun dès que cela est possible.

Nous traitons les informations confidentielles avec soin, qu'elles soient issues de Moria ou d'un partenaire, et nous veillons à ne pas les transmettre à des personnes non autorisées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. Seules les données « à connaître » doivent être échangées, les données non pertinentes doivent être refusées.

La force de l'Humain

Notre réussite s'appuie sur des salariés motivés et dûment formés ainsi que des cadres engagés et exemplaires. Elle s'appuie sur une culture d'entreprise qui promeut **l'Engagement** et la **Responsabilité** de chacun, entretenant la **Fierté** d'appartenance.

Moria a la **Fierté** d'être reconnu partout dans le Monde. Nous reconnaissons la diversité culturelle de notre personnel, comme un atout. Nous respectons **les droits et la dignité de tous nos collaborateurs** et nous engageons à créer une ambiance de travail caractérisée par la confiance mutuelle, le respect et le rejet de toute discrimination, en particulier concernant la race, l'âge, le sexe, la nationalité et la religion. Notre politique de recrutement, d'embauche et de promotion repose uniquement sur les qualifications et les aptitudes nécessaires aux performances. Chacun veille à prévenir tout harcèlement, qu'il soit moral, physique ou sexuel.

Nous nous opposons à **toute forme d'exploitation des enfants** et n'employons aucune personne n'ayant pas atteint l'âge minimum reconnu par les normes internationales. Nous condamnons toute forme de **travail forcé** et respectons le principe de l'emploi librement choisi.

Moria s'efforce d'offrir à tous ses collaborateurs un **environnement de travail sûr et de qualité**. Nous aspirons à l'excellence, avec pour objectif ultime de ne comptabiliser aucune blessure ou maladie liée au travail. Chaque collaborateur a la **Responsabilité** d'observer strictement les dispositions en matière de **sécurité** instaurées sur leur lieu de travail, pour lui-même et pour les autres. Ce principe vaut également pour le personnel sous-traitant qui travaille sur les sites du groupe.

Les données personnelles et relatives à l'entité juridique sont traitées avec soin. Les renseignements personnels concernant les collaborateurs sont recueillis et conservés, si nécessaire, uniquement à des fins professionnelles ou afin de respecter la réglementation légale.

La préservation de l'Environnement

Nous exerçons nos activités conformément aux normes environnementales internationales.

Dans le cadre de notre **Engagement** en faveur du **Développement Durable**, nous nous efforçons d'aller bien au-delà et de toujours envisager les technologies, matériaux et processus les plus respectueux de l'Environnement.

A chaque fois que cela est possible, nous prenons en considération l'utilisation efficace des ressources et des matériaux, la réduction maximale des impacts sur l'environnement et l'élimination **Responsable** des déchets résiduels.

Nous nous efforçons avec **Fierté**, d'apporter une contribution majeure à la mise en place de chaînes de valeur durables, en favorisant les produits ré-utilisables et le recyclage.

Loyauté

Nous avons tous la **Responsabilité** de la propriété de Moria, nous la traitons avec soin et la protégeons contre la perte, la dégradation, le détournement et la destruction, qu'il s'agisse de biens corporels ou incorporels, comme notre propriété intellectuelle qui est essentielle. Chacun de nous prend l'**Engagement** de faire le nécessaire pour éviter et minimiser les risques, et les signaler à la hiérarchie à chaque fois que cela semble pertinent.

Les données que nous créons, qu'elles soient techniques, financières ou de toute autre nature, doivent refléter fidèlement l'activité concernée et être conformes aux normes applicables. Chaque collaborateur reste conscient que c'est sur ces éléments que s'appuie la direction pour prendre des décisions et remplir ses obligations envers les différentes parties prenantes.

Tous les collaborateurs doivent éviter les situations où leurs intérêts personnels sont en conflit ou pourraient entrer en conflit avec les intérêts de Moria. En cas d'éventuel conflit, les collaborateurs devront informer leurs responsables hiérarchiques ou un membre de la Direction. Si un conflit survient, Moria résoudra la situation de manière **Responsable**.

Suivi du respect de la Charte Ethique

Les cadres, à tous les niveaux, sont chargés de mettre en œuvre et faire respecter la Charte Ethique dans leur domaine de **Responsabilité**. Ils prennent l'Engagement d'en rappeler les règles aussi souvent que nécessaire.

Toute infraction est sujette à sanctions disciplinaires, sans présager d'éventuelles poursuites judiciaires.

Tout ce qui pourrait être contraire aux règles exposées dans la présente Charte Ethique doit nous être signalé. Un signalement est possible par n'importe quel collaborateur, mais aussi par nos partenaires commerciaux.

Dès que le signalement directement via les interlocuteurs habituels est inadéquat, une plateforme d'alerte est disponible en ligne depuis n'importe quel appareil connecté, en toute confidentialité :

<https://moria.integrityline.com/>

Les collaborateurs faisant un signalement de ce type ne feront en aucun cas l'objet de sanctions, discriminations et/ou représailles de la part du groupe Moria ou de ses collaborateurs, administrateurs et dirigeants.

Les personnes recevant un signalement traiteront l'ensemble des informations comme **confidentielles**, en particulier l'identité des collaborateurs et autres personnes divulguant les violations connues ou présumées, et ne révéleront cette information, si nécessaire, qu'à la commission d'enquête. Cette confidentialité ne pourrait être compromise qu'en cas d'obligation légale, ou après accord de l'émetteur.



Bruno Chermette
Président-Directeur-Général de Moria